

saient les passagers les uns aux autres en se serrant la main. C'était le commencement des jouissances du voyage. La seconde phase de ces jouissances fut la rencontre aux Trois-Rivières des Nicoletains des trois districts, sur les deux charmants petits vapeurs qui devaient les conduire aux portes du collège, dans les bras de leur *Alma Mater*. Que d'agréables souvenirs se sont évoqués durant ce court trajet ! On eut pu croire encore que la nature elle-même s'associait à leur bonheur. A leur arrivée tout était riant, le soleil brillait de tout son éclat, et à leur départ il était couvert d'un nuage qui semblait verser des pleurs sympathiques.

La troisième phase des jouissances de cette fête est impossible à décrire ; c'est l'arrivée, c'est la rentrée au collège. Toutes les douces et pures joies de l'enfance se renouvelèrent en ce moment. Aussi ce fut avec bonheur qu'on alla s'agenouiller de suite au pied de l'autel pour assister au saint sacrifice de la messe, dans cette chapelle où tant de bonnes résolutions furent formées en présence de Dieu, et où tant de grâces d'état furent obtenues. C'est sans doute ce qui fit dire à Mgr de Tloa qu'il y avait dans cette fête quelque chose de digne des regards des anges et des saints. Après la messe commença le *congé* sur les lieux de récréation d'autrefois, au jeu de paume, au jardin, dans le bocage, sous l'immense tente qu'on avait fait ériger pour la circonstance. Que ces quelques instants parurent courts ! Il eut fallu toute une semaine pour renouveler toutes les anciennes connaissances que chacun avait dans ce groupe d'amis de cinq à six cents anciens condisciples.

Quand le son familier de la cloche annonça l'heure du dîner, on regretta d'être obligé d'interrompre cette occupation si douce pour passer à une autre qui eut bien aussi ses agréments ; car les messieurs du collège avaient déployé un luxe de table tel que les gourmets les plus brudits n'auraient pu trouver matière à critique. De plus, on a démontré pratiquement qu'un bon repas, qu'un grand dîner peut se prendre joyeusement sans mélange ou accompagnement de boissons enivrantes. C'est assez dire qu'il n'y eut ni *santés* ni discours à table.

L'intelligence fut appelée à prendre sa part de jouissances dans une autre salle magnifiquement décorée, autour de laquelle on avait eu l'heureuse idée de suspendre les portraits et les noms des fondateurs, des anciens supérieurs, directeurs et bien-fauteurs du collège : les Brossard, les Durocher, les Denant, les Roupe, les Archambeault, les Leprohon, les Ferland, les Provancher, les Plessis, les Signay, les Prince, etc. Ce fut une séance littéraire d'un

très-haut intérêt. Le jeune élève qui l'ouvrit par un si beau discours sur les agréments de la vie de collège, avait à s'adresser à un auditoire composé de trois évêques, trois honorables conseillers législatifs, deux juges, le ministre de l'instruction publique, quatre membres de la Chambre d'Assemblée, des anciens représentants, des grands-vicaires, des chanoines, des prêtres à tous les degrés de la hiérarchie et des centaines d'hommes de toutes les professions libérales. Quelle que soit la carrière qu'il embrassera plus tard, peut-être n'aura-t-il jamais l'occasion de parler à une assemblée plus imposante et plus auguste. Par une heureuse permission de la Providence, Mgr Cook, seul survivant du premier cours latin suivi au collège de Nicolet, put présider à cette réunion des élèves de tous les cours subséquents, ayant à sa droite Mgr de Québec et à sa gauche Mgr de Montréal.

Il nous est impossible d'analyser les éloquentes discours prononcés à cette séance par ces trois illustres évêques, par les honorables Chauveau, Mondelet, Loranger, les grands-vicaires Lafêche et Desaulniers, et M. Carter. Nous ne saurions leur rendre justice dans le court espace qui nous est réservé. Disons seulement que Mgr de Montréal a produit un effet oratoire très-remarquable par la citation de ces paroles de l'Écriture Sainte, qu'il appliqua avec tant d'à-propos au collège de Nicolet : "*Surge, illuminare, Jerusalem, leva in circuitu oculos tuos, ecce filii congregaverunt afferentes munera*" ; paroles que Mgr traduisit ainsi : "Lève-toi, ô Nicolet, regarde, vois tes enfants qui sont venus vers toi t'apportant des présents."

Nous ne pouvons donner aujourd'hui que l'adresse des anciens élèves de Nicolet à M. le supérieur Thomas Caron, et la réponse de celui-ci. Ce sont les pièces d'introduction. Les voici :

L'adresse suivante fut lue par l'Hon. Juge Mondelet :
Au Révérend Messire Thomas Caron, vicaire-général, Supérieur du Collège de Nicolet :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Nous venons, avec votre bienveillante permission, revoir et saluer notre commune *Alma Mater*, et vous présenter nos hommages respectueux.

Veillez croire que cette démarche nous a été suggérée par le sentiment d'affection et de gratitude pour cette chère Institution qui a dirigé nos premiers pas dans le vaste champ des connaissances humaines, sentiment qui ne s'efface jamais dans le cœur d'un élève de Nicolet.

Où, M. le Supérieur, cette affection existe chez nous tous par le souvenir des jours de bonheur que nous avons passés dans cette enceinte pendant notre jeunesse ; elle existe par l'impression salutaire qui nous est restée de la douce et paternelle sollicitude de nos bons directeurs pour assurer notre progrès dans les vertus et les sciences ; elle existe par le lien de fraternité que vous